



**Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative**

COMMISSION SPORTS ET JEUNESSE
Compte-rendu de la réunion du mardi 13 septembre 2016 A 17H00
Salle de réunion 47- 144, route de Thionville

ORDRE DU JOUR

1. Versement de subventions aux clubs sportifs.
2. Participation de l'Ecole des Sports à l'appel à projets "J'apprends à nager".
3. Subventions pour les associations socio-éducatives (fonctionnement, projet et petits équipements).
4. DEMOS Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Belkhir BELHADDAD, Adjoint au Maire :

- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire
- Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée

Assistaient également à la Commission :

- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Martine GAULARD, Chef du service Développement des pratiques sportives
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Monsieur Alexis BESSE, service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Monsieur David DUPRE, service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Monsieur Sébastien REICHARDT, service Développement des pratiques sportives

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal
- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire

Monsieur Belkhir BELHADDAD ouvre la séance à 17h10 par la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente commission. Celui-ci n'est adopté à l'unanimité, en effet, Madame RIBLET souhaite faire une demande de modifications qui sera transmise au Pôle par mail.

1^{er} point : Versement de subventions aux clubs sportifs

En complément des subventions accordées au titre du financement des clubs lors des précédents Conseils Municipaux et après avoir examiné les demandes présentées par différentes associations sportives suite aux résultats obtenus à l'issue de la saison 2015/2016, il est proposé à la Commission, d'attribuer pour un montant total de 9 828 € les subventions suivantes :

- Association Athlétisme Metz Métropole 5 000 €
Subvention exceptionnelle accordée pour l'accession du club au plus haut niveau. Poussé par un esprit collectif étonnant, Athlétisme Metz Métropole est monté en Elite 1, le 22 mai 2016 à Sotteville-lès-Rouen. Le club fait désormais partie du top 8 français.

Monsieur BELHADDAD souligne le travail effectué par le club ces dernières années notamment sur le volet formation avec un nombre de licenciés en constante augmentation et des résultats sportifs de très haut niveau.

- Ecole Française d'Echecs de Metz 700 €
Subvention exceptionnelle au titre de la participation de Clément KUHN (Champion de France 2016 des moins de 8 ans) aux Championnats d'Europe à Prague en août 2016 et aux Championnats du Monde à Batumi en Géorgie en octobre prochain.

Monsieur BELHADDAD indique qu'une réflexion autour de cette discipline sera engagée dans les prochains mois afin de redéfinir avec l'ensemble des clubs, la politique sportive messine sur des thématiques comme la formation, l'évènementiel, ou haut niveau, afin de redynamiser la pratique.

- Société des Régates Messines 4 128 €
Subvention exceptionnelle suite à la revalorisation par VNF de la redevance due par la Ville de Metz pour l'occupation du domaine public fluvial dont l'entretien des installations et le développement du port sont assurés par la Société des Régates Messines.

Il est également proposé, dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la ville, d'attribuer une subvention de 1 000 € au bénéfice de l'Association Famille Lorraine de Metz-Borny pour l'organisation de la 23^{ème} édition de la Marche Metz Illuminée qui se déroulera le 10 décembre prochain. Cette manifestation aura pour objectif la mise en valeur du patrimoine culturel messin, la découverte de la ville, de ses marchés de Noël et de ses illuminations. L'édition 2016 prévoit d'accueillir plus de 8 000 marcheurs venus de toute la grande région, mais également des pays limitrophes comme le

Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique. Le parcours sera conçu pour être accessible à tous, avec un départ prévu de 14 heures à 20 heures du Complexe Sportif Saint Symphorien.

Enfin, il est également proposé à la Commission d'attribuer les subventions de d'équipement suivantes :

- ASPTT Omnisports 68 500 €
(Aide exceptionnelle pour la réalisation de travaux de performance énergétique au complexe des Hauts Peupliers, soit près de 19 % du montant total de l'investissement qui s'élève à 366 510 €)

Monsieur BELHADDAD précise qu'en parallèle à ce projet, le bail emphytéotique signé avec l'ASPTT est en cours de prolongement, condition nécessaire à l'engagement des autres partenaires financiers et donc à la réalisation de ces travaux. Il est également demandé la validation du nouveau bail par les services juridiques afin de s'assurer que l'ASPTT puisse dans le cadre de son projet de développement, créer de nouvelles activités comme le Padel par exemple.

-Ecole Française d'Echecs de Metz 130 €
(Participation à l'acquisition de 8 pendules électroniques de compétition - 20% du coût total)

-La Ronde Pétanque 500 €
(Participation à l'achat de tenues sportives de compétitions - 20% du coût total)

Avant de clôturer le point 1, il est demandé à la Commission de se positionner sur la demande de Monsieur THIRIOT, âgé de 66 ans, domicilié à Les Eparges (Meuse) qui vient d'accomplir son 10e et dernier défi : 1.000 km en 10 jours, avec comme objectif, relier les dix préfectures constituant la nouvelle région Grand Est.

Parti de Metz le 17 juin 2016, son périple a duré 249,25 h et 84,15 d'entre elles ont été consacrées au sommeil (environ 20 h), aux soins ainsi qu'à quelques moments de détente. Louis THIRIOT a donc marché 165 h à 6,06 km/h en moyenne, parcourant 96,33 km par jour.

Le club de Monsieur THIRIOT n'étant pas messin, celui-ci ne peut prétendre à une subvention, cependant, il est demandé à la Ville la prise en charge d'une facture de 910 € (maillots/pancartes).

La Commission se prononce en faveur de ces propositions sauf celle de Monsieur THIRIOT qui n'entre pas dans le cadre des critères d'attribution de subventions.

Proposition de rapporteur : Monsieur Belkhir BELHADDAD

2^e point : Participation de l'Ecole des Sports à l'appel à projets "j'apprends à nager"

Face à la recrudescence d'enfants entrant au collège sans savoir nager, L'Ecole des Sports de la Ville de Metz participe au programme "j'apprends à nager" du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS). S'adressant tout particulièrement aux publics des quartiers prioritaires, cette action permettra aux jeunes de 8 à 12 ans inscrits à l'Ecole des Sports de bénéficier, tous les samedis, d'un créneau d'apprentissage encadrés par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs du Service du Développement des Pratiques Sportives et accompagnés par les animateurs de l'Ecole des Sports.

Une évaluation continue mesurera les progrès réalisés par les participants, notamment à travers le test du "sauv'nage", et rythmera l'intégration de nouveaux enfants dans les groupes d'apprentissage.

Le coût prévisionnel de l'opération qui débutera dès la rentrée scolaire de septembre 2016 s'élève à 6 300 € pour une année d'exercice. A ce titre, il est proposé de solliciter 2 500 € auprès du CNDS.

David DUPRE explique que les participants aux groupes d'apprentissage seront initialement identifiés à travers la mise en œuvre de 3 séances de natation préparatoires. Par ailleurs, le concours des services de l'Education Nationale devra permettre de compléter ce repérage.

Monsieur BELHADDAD profite du point présent pour évoquer sa volonté de mettre en place, face à la baisse de fréquentation des piscines messines, un plan de reconquête d'une nouvelle clientèle. Celui-ci doit s'appuyer sur la diversification de l'offre de services, sur la construction d'un projet partenarial avec l'ensemble des acteurs, et sur l'opportunité que représente l'appel à projets du CNDS.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY

3^e point : Subventions pour les associations socio-éducatives

1. Subventions de fonctionnement

Madame ANTOINE-FABRY précise que le solde des subventions de fonctionnement est généralement soumis au vote du Conseil Municipal d'avril. Toutefois, certaines associations n'ont pu fournir l'ensemble des documents nécessaires à l'instruction de leur demande dans les temps. Cette démarche étant arrivée à son terme, il est proposé d'attribuer les subventions en conséquence aux centres Sociaux du Sablon (39 500 €) et de Borny (33 052 €).

2. Projets et manifestations

Le club UNESCO coordonne en 2016 deux événements à Metz. Ceux-ci visent à sensibiliser les publics à la solidarité locale et internationale d'une part, à l'alimentation et à l'agriculture d'autre part. Ainsi, l'UNESCO organise-t-il la semaine de la Solidarité internationale du 12 au 20 novembre et le Festival du Film Alimenterre du 15 au 30 novembre. Il est proposé de soutenir l'association dans cette démarche par l'attribution d'une subvention de 1 000 € sur un budget prévisionnel global de 14 067 €.

L'association des Energies Urbaines de Metz, malgré deux dates annulées en début d'exercice, organise la 4^e édition de Place à la Rue. Trois dates sont au programme en 2016, à l'instar des deux précédentes éditions. La première s'est déroulée le 4 septembre à l'occasion de la fête de quartier de Bellecroix. La deuxième se déroulera le deuxième week-end de novembre à la Patrotte avec une battle de hip-hop. La dernière enfin reste à définir selon les disponibilités de lieu. Elle se tiendra à la fin du mois de décembre et offrira au public un moment de convivialité à la découverte de différents DJ Sets dans des courants musicaux variés. Le coût total de l'opération s'élève à 19 500 €.

Enfin, les Energies Urbaines reconduisent leurs ateliers hebdomadaires de chant, danse et écriture en lien avec les équipes d'éducateurs spécialisés de l'APSSIS et du CMSEA sur les quartiers de Bellecroix, la Grange aux Bois et Sablon. Le coût total de l'action s'élève à 9 500 €.

Il est proposé de soutenir l'action de l'association par l'attribution d'une subvention de 15 000 €, dont 11 000 € pour Place à la Rue et 4 000 € pour les ateliers pédagogiques.

3. Subventions d'investissement d'équipements et de matériels

Dans le cadre du soutien apporté par la Ville de Metz à la vie associative, il est proposé d'accorder des aides à l'investissement pour le renouvellement de matériel obsolète ou l'acquisition de nouveaux outils pédagogiques. Sept associations sont concernées pour un montant total des subventions s'élevant à 8 510 €.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY

4e point : Projet d'éducation musicale DEMOS

Le point ayant fait l'objet la veille d'un débat exhaustif, il est proposé de ne pas le remettre à l'ordre du jour.

Toutefois Madame AUDOUY, après avoir demandé des précisions sur l'identité des centres sociaux messins concernés par l'action, indique que celle-ci lui semble pertinente et de qualité dans sa conception.

5. Points divers

Madame ANTOINE-FABRY informe les membres de la Commission du lancement prochain de la 8^e édition d'Etudiant dans ma Ville, dont la programmation s'étire cette année du lundi 26 septembre au samedi 1^{er} octobre avec de nombreuses animations conviviales, préventives, informatives et festives. Le succès grandissant de l'évènement lui permet désormais d'être soutenue par des partenaires toujours plus nombreux.

Plus aucun point n'étant abordé, la séance est levée à 18h00.